

ALORS C'EST ÇA, LE "PROGRÈS"?



# SYNDICAT GENERAL

## TRAVAILLEURS PORTUAIRES

### Du Port du Havre

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le Havre, le 28 mai 2020

Camarades,

Depuis le début du confinement, toute l'équipe syndicale a été mobilisé pour traiter l'ensemble des sujets sociaux relatifs au plan de continuité d'entreprise mais également concernant ceux liés à la reprise d'activité.

Nous avons également mené à termes les discussions locales liées à notre dernier préavis de grève et dont nous avons obtenu bon nombres d'avancées significatives.

Coté national, nous avons multiplié les conférences téléphoniques avec la Fédération, elle-même en lien avec le ministère des transports, pour unifier du mieux que possible les conditions salariales et sociales pour l'ensemble des travailleurs des ports Français.

Parmi ces nombreux sujets figurent, l'impact social de la fermeture des centrales à charbon, notre demande de report concernant la fusion des ports de l'axe seine (dont nous envisageons la reprise des discussions en septembre), les négociations salariales pour cette année, l'évolution de notre accord pénibilité, le régime de prévoyance, la caisse de retraite portuaire et la formation professionnelle.

Concernant la fermeture des centrales à charbon, nous avons eu plusieurs réunions qui ont permis d'avancer sur la mise en place, par ordonnance avant fin juillet de congés spécifiques, pour maintenir les travailleurs dans leurs emplois malgré l'arrêt de l'activité charbon. Plusieurs points restent encore à négocier notamment la durée du congé, mais d'autres ont permis des avancées tel que le maintien de l'application de la CCNU et les accords locaux, le maintien de 100 % de la rémunération... Une nouvelle réunion est prévue la semaine prochaine pour échanger également sur les relais de croissance qui devraient permettre de compenser la perte des heures de travail dû à l'arrêt de l'activité des centrales à charbon (notamment pour le Havre, l'Eolien et le multivrac).

Concernant les NAO nationales, une rencontre est prévue le jeudi 04 juin avec les employeurs afin de reprendre la négociation sur la revalorisation des grilles conventionnelles. Lors de cette réunion, nous prendrons bien évidemment en compte dans la négociation qui s'annonce difficile au vu de la situation économique et des indicateurs sur lesquels s'appuient les employeurs, la prise en compte de la fameuse prime Macron qui a fait tant débat mais sous la forme d'un salaire socialisé et équitable pour tous.

**Pour finir, nous tenons à remercier l'ensemble des membres de la CSSCT pour leur implication sans failles et leur disponibilité depuis le début de cette période, le travail qu'ils font au quotidien en lien avec le syndicat mérite d'être honoré.**

**Nous vous tiendrons informé des suites des discussions, prenez soin de vous et des autres**

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

Pour info et affichage